

Dans le sigle « MENFP », à quoi servent les lettres « F » et « P » ?

Pierre Marcel GABAUD

Résumé : Dans la plupart des pays, tant du Nord que du Sud, l'État a la responsabilité de piloter le système de formation professionnelle (FP). Ainsi, en Haïti, à l'instar des autres pays, il existe bien depuis 1973 l'Institut national de formation professionnelle (INFP), entité ayant pour mission de gérer la formation professionnelle sur tout le territoire et de mettre en place le système national de FP. Néanmoins, avec une gouvernance éclatée entre plusieurs ministères sectoriels, la tâche devient rude et délicate. Dans l'ambiance d'un historique assez tiraillée de ce secteur, en considérant la valeur ou l'importance de la FP au sein de cette société que l'on veut construire, les décideurs politiques avaient lancé un fort signal en créant, en 2006, un ministère nommé : ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), qui donnait beaucoup d'espoir et montrait, de manière objective à l'opinion publique en général et aux partenaires du système en particulier, la nette volonté politique d'une priorité nationale accordée pour la première fois au secteur de la FP. Néanmoins, malgré certaines avancées, aujourd'hui encore, la FP ne jouit pas de bonne presse auprès du ministère de tutelle. Dans cet article, il est question des raisons pour lesquelles la FP ne parvient pas encore à remplir pleinement son rôle.

Rezime : Nan pifò peyi sou latè, nan Nò kou nan Sid, se responsablite Leta pou li kontwole sistèm fòmasyon pwofesyonèl la (FP). Konsa, nan peyi Ayiti, menm jan ak nan tout lòt peyi yo, genyen depi 1973, yon Enstiti nasyonal pou fòmasyon pwofesyonèl (INFP an franse). Misyon li se jere fòmasyon pwofesyonèl nan tout peyi a epi tabli yon sistèm nasyonal pou FP. Men, lè genyen yon gouvènans ki branche nan mitan plizyè ministè sektoryèl, travay la vin delika epi li pi difisil. Nan sitiasyon toumant sektè sa a twouve li istorikman an, apati valè oubyen enpòtans FP a nan sosyete sa a, nou vle bati a, responsab politik yo te voye yon mesaj klè, lè yo te kreye, nan ane 2006, yon ministè ki rele : ministè Edikasyon ak fòmasyon pwofesyonèl (MENFP), ki te bay anpil espwa epi ki te montre, nan yon fason objektif devan opinyon piblik la an jeneral, epi patnè sistèm lan an patikilye, yon volonte politik klè devan yon priyorite nasyonal pou yon premye fwa pou sektè FP a. Men, malgre kèk pwogrè, jouk jounen jodi a FP a pa genyen bon lè devan ministè ki ap kontwole li a. Nan atik sa a, nou pale sou rezon ki lakòz FP a poko kab rive fè travay li kòrèkteman.



1. INTRODUCTION

En Haïti, l'intérêt pour l'adoption d'une véritable politique publique dans le domaine de la formation professionnelle (FP) est tardif et s'exprime avec la création de l'Institut national de formation professionnelle (INFP) en 1973 et du Centre pilote de formation professionnelle (CPFP) en 1976. Toutefois, l'histoire haïtienne est jalonnée depuis l'Indépendance de plusieurs initiatives exprimant les velléités des dirigeants au pouvoir à l'égard de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Lorsqu'en 2011 le gouvernement institua par arrêté présidentiel le poste de secrétaire d'État à la Formation professionnelle, ayant pour ministère de tutelle le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) et pour mission d'assurer le leadership de la gouvernance politique du secteur de la FP, cela fit encore miroiter aux yeux de plus d'un l'espoir d'un changement de paradigme de l'État relativement à la formation technique et professionnelle (FTP). La création de ce nouveau poste qui bénéficia d'une grande visibilité se basa en partie sur l'esprit et non la lettre des recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation (GTEF), qui, en 2010, avait plutôt proposé la création d'une secrétairerie d'État à la Formation professionnelle, au lieu d'un

ministère dédié à la FP [1]. Là encore, les lettres « F » et « P » prenaient toute leur valeur dans un supposé plan de développement gouvernemental. En effet, en mars 2012, le gouvernement d'alors avait finalisé le Plan stratégique pour le développement d'Haïti, « Haïti pays émergent en 2030 », qui fixait, dans son troisième programme, le renforcement de l'enseignement supérieur et de la FTP. Ce plan était doté d'un programme triennal d'investissement couvrant la période 2012-2015 [2]. Cet article traite des problématiques de la gestion de la FP et des liens tendus avec le MENFP. Les questions soulevées permettront de trouver quelques pistes de solution pour l'amélioration du système éducatif haïtien.

2. LES PROBLÉMATIQUES DE LA GESTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La gestion du système de FP pose toujours problème, plusieurs ministères sectoriels gérant pour leur propre compte des programmes de formation sans se baser sur des mesures communes nationales et sans respecter les standards de l'INFP, l'instance de régulation du secteur. Selon Gédéon Manga Okenge, toute organisation se caractérise par :

- une division et une coordination des tâches et des activités ;

- une formalisation des règles et des procédures de fonctionnement;
- une rationalisation des moyens;
- une hiérarchie et un contrôle;
- une stabilité relative [3].

Or, compte tenu de la façon dont la FP est développée par le MENFP, il est difficile de parler de véritable organisation ou de bonne gouvernance. Même à travers son Bureau du secrétaire d'État à la formation professionnelle, qui diffère du concept de Secrétairerie d'État à la Formation professionnelle¹, le MENFP n'est pas arrivé à prendre le leadership et à établir cette harmonie tant souhaitée dans la gouvernance du secteur. Est-ce une continuité de la tendance de manque d'intérêt pour la FP ou plutôt une décision politique?

Depuis 2005, la FTP a bénéficié d'un certain dynamisme de la part des pouvoirs publics et il y a eu, effectivement, des retombées positives, puisque les bailleurs avaient bien compris le signal de la création du MENFP, qui était supposé élever le rang de la FP. L'on en veut pour preuve qu'environ 70 millions de dollars américains y ont été injectés, dont le prêt de la BID SF-1627/HA de 22 millions et 6,5 millions de l'Union européenne [2], transformé en don après le séisme de 2010. Jamais le secteur de la FP n'avait connu d'investissement massif avec un flux financier aussi important venant des principaux bailleurs de fonds et de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

Pourtant, en dépit de tout cela, à travers ses structures s'occupant de FP, le MENFP n'a pu mettre au point un système fédérateur qui devait déclencher une véritable modernisation du secteur. Le système souffre-t-il d'un déficit de vision politique ou étatique? Sur le plan managérial, il existe un déficit d'harmonisation. Alors que l'INFP se débattait pour accomplir sa mission, le bureau du secrétaire d'État à la Formation professionnelle n'agissait simplement que comme une «super direction» de l'INFP, au lieu de l'instance chargée de définir la politique publique de la FTP qu'il devrait être. Il est vrai que, sous son impulsion, le projet de loi portant sur la réforme du secteur, qui vient d'être voté par la Chambre des députés en février 2017, a été déposé par le MENFP au Parlement depuis 2014. Le MENFP, ministère de tutelle, n'ayant pas de contrôle réel, ou n'accordant que peu ou pas d'importance à ce sous-secteur éducatif, a préféré fermer l'œil sur cette situation, pour le moins anormale, afin d'éviter des conflits administratifs ou politiques. Tout cela au détriment de la composante FP.

À ce jour, malgré cette fameuse appellation, il n'existe pas de loi organique inhérente qui régisse le MENFP. La dernière loi qui était en vigueur quand le Ministère s'occupait aussi de la jeunesse et des sports – sous l'appellation «ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS)» – date de 1989. Ce qui ne

1. Le poste de secrétaire d'État, créé en 2011, correspondait à une personne désignée comme adjointe du ministre de tutelle et chargée des questions de formation professionnelle. Le titulaire avait juste droit à un personnel restreint pour le fonctionnement de son bureau. Le secrétaire d'État n'assiste pas au Conseil des ministres, à moins que l'ordre du jour comporte une question qui le concerne. Par contre, la secrétairerie d'État est une entité légalement constituée et fonctionnant avec une loi organique.

répond à aucune aspiration de promotion de la FP. Encore une fois, la FP se trouve reléguée dans un flou parce qu'évoluant dans un système où le cadre de fonctionnement n'est pas défini au niveau central. Alors, quelle est donc la vraie utilité des lettres «F» et «P» dans le sigle «MENFP»?

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Depuis des lustres, les autres sous-secteurs éducatifs ont toujours été les priorités de toutes les administrations de l'Éducation nationale et la FP, toujours traitée en parent pauvre. D'ailleurs, l'INFP n'est-il pas considéré, à juste titre, par les gens du MENFP comme une voie de garage pour les transferts punitifs de cadres qui dérangent? La méthode d'enseignement par compétences (APC) a été adoptée et son implantation est en cours dans la FP. Elle exige des infrastructures nouvelles, humaines et matérielles avec d'importants coûts subséquents. Cependant, indifféremment, la part du budget de l'INFP représente seulement 2,68 % de celui du MENFP.

En APC, l'engagement de l'État dans la FP ne peut se substituer ni même suppléer à l'implication des partenaires économiques et sociaux. Quel effort de valorisation est entrepris par le MENFP pour la valorisation de la FP? Quelle importance le ministère de tutelle accorde-t-il à ce secteur clé pour son émancipation? Ce mode de fonctionnement diminue sérieusement la capacité d'opération de la FP dans le développement économique et social du pays et ralentit les efforts pour son émergence. Au MENFP, en général, les questions relatives à la FP sont automatiquement mises à part pour être traitées souverainement par l'INFP. Le MENFP ne réagit que pour la signature du Ministre. Il n'existe pas d'articulation des activités et programmes entre les différentes directions techniques du MENFP et la FP. Ce manque d'interaction a pour corollaire de creuser encore plus le fossé de la méconnaissance de la réalité de ce secteur par le Ministère lui-même.

Le MENFP, à travers ses structures décentralisées, est représenté administrativement dans tous les départements géographiques du pays. Pourtant, ces directions départementales n'entretiennent aucune relation régulière avec la FP, sauf si le responsable en place établit des rapports sur la base de ses initiatives personnelles. Trois départements géographiques, les Nippes, le Centre et le Sud, n'étaient récemment toujours pas pourvus de centres publics de FP. Ainsi, six nouveaux centres de standard moyen viennent d'être construits en divers endroits du pays en vue d'améliorer la couverture de l'offre de formation. Pourtant, le problème d'accès persiste et reste encore épineux: à peine 10 % de centres publics assurent l'offre publique de FP sur tout le territoire. En effet, sur un effectif d'environ 180 centres² répertoriés sur la liste des centres reconnus par l'INFP jusqu'à maintenant, il n'est dénombré que 20 centres ayant un statut de centre public de FP, dont 3 ou 4 ne sont pas encore opérationnels. Pour le MENFP, en ce qui concerne les jeunes, la priorité reste l'enseignement fondamental qui agit plutôt en vase

2. Données recueillies à partir de la liste des centres reconnus/Publication INFP, 2016.

clos, car n'ayant pratiquement aucun rapport avec la FP, alors qu'un nombre important de jeunes de différents groupes d'âge laissent l'école pour divers motifs socioéconomiques et s'orientent vers la FP après la 8^e ou 9^e année fondamentale.

Vers 2012, il y a eu une expérience pilote d'initiation à la FP au bénéfice des finissants du 3^e cycle fondamental. En effet, lancé à l'initiative du président Martelly, ce programme était intitulé Formation aux métiers en milieu scolaire (FMMS). S'inspirant en partie des failles d'expériences similaires antérieures, tel le Programme d'appui et de renforcement à la qualité de l'éducation (PARQE), le FMMS s'est déployé dans des écoles nationales et des lycées choisis dans cinq départements (l'Ouest, le Sud, l'Artibonite, le Nord et le Nord-Est). Cette initiative, malgré les résultats satisfaisants qui ont dépassé de loin les espérances des concepteurs en seulement une année, n'a pu continuer dans la perspective d'une généralisation dans le système éducatif. Faute de continuité dans l'État, les nouveaux dirigeants, peu ou pas intéressés par la FP, ont simplement arrêté le programme qui avait pourtant commencé à établir des rapports fructueux entre diverses directions techniques impliquées du MENFP et la FP, laissant même entrevoir une meilleure compréhension de la FP de leur part. De plus, dans l'esprit des travaux du GTEF et du Plan opérationnel 2010-2015 de revalorisation du système éducatif, la FP explorait déjà des stratégies pour l'accueil des sortants du 3^e cycle fondamental en les dotant d'un socle de compétences leur permettant d'intégrer le marché du travail, et elle commençait à poser des pions précurseurs pour l'expérimentation d'un maillage de la FP avec le programme du nouveau secondaire. Comme de fait, dans les représentations sociales, la FP initiale s'est imposée d'abord comme une seconde chance ouverte aux élèves qui quittaient prématurément l'école plutôt que comme le début d'un parcours de professionnalisation [4]. Encore une fois, le MENFP a laissé primer son désintéressement et son indifférence à l'égard de la FP.

Dans la plupart des grandes études menées pour le MENFP, nonobstant les travaux du GTEF, la FP fait souvent pâle figure et les recommandations ne se résument qu'à quelques paragraphes. En effet, le rapport du GTEF au président de la République [5] par exemple, ne présente que deux recommandations (numéros 14 et 29). Toutefois, le contenu développé est assez consistant. S'agissant de projets d'investissement, le MENFP semble privilégier l'intervention des bailleurs de fonds plutôt que l'initiative gouvernementale. En 2014, pour la première fois, il y avait les fameuses Assises nationales sur la qualité de l'éducation³. De ce forum sont sorties des recommandations relatives aux secteurs du système éducatif. Cependant, de la part du Ministère, il n'y a jamais eu de suivi concernant la FP, en dépit du fait que le Ministre d'alors faisait partie lui-même du groupe de travail en atelier sur la FP au forum. Toujours en 2014, le MENFP a lancé l'opération d'identification des établissements scolaires et du personnel enseignant sur tout le territoire, afin de délivrer des cartes d'identification des établissements et des permis provisoires d'enseigner (CIE-PPE). Là encore, la FP a

été mise de côté par simple manque d'intérêt des responsables. Il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de l'appellation «MENFP» si les lettres «F» et «P» n'ont pratiquement pas de sens pour le Ministère. Doit-on envisager un transfert de la FP sous un autre ministère de tutelle ou la création d'un ministère dédié à la FP et à l'emploi?

4. CONCLUSION

Pour conclure, le MENFP vient de mettre en place une nouvelle structure: l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (IGAENFP) qui est, avant tout, un outil de contrôle et d'audit, un organe de suivi et d'évaluation, devant prendre en charge le système éducatif dans sa globalité⁴. Tout en faisant allusion à l'enseignement professionnel, la composition même de cette unité met déjà la FP aux abonnés absents. Il est vrai que dans une conjoncture politique donnée, les sources d'inspiration en vue de la réforme peuvent être diversifiées et, de ce fait, non exemptes de tensions ou même de contradictions.

La gestion de l'organisation implique de prendre en compte les jeux de pouvoir des différents acteurs. À cet effet, l'autonomie de gestion et de financement semble être une condition nécessaire à l'exercice de la mission de l'INFP. Dans le jeu des arbitrages que le MENFP doit opérer entre l'objectif d'accroître la scolarité de base et celui d'améliorer la qualité de l'enseignement fondamental, la FP, comme nous l'avons montré, sera toujours sujette à perdre son caractère de priorité. La négligence patente de la part de l'État haïtien d'élaborer un projet propre à développer et à soutenir un véritable dispositif de FP adapté aux besoins du pays n'a pas permis de pérenniser les acquis et de compenser les pertes.

La nouvelle loi sur la FTP votée à la Chambre, mais en attente du vote du Sénat, devra apporter un changement notoire pour la FP par rapport au mode de fonctionnement actuel. Cette loi devra prendre en compte les rôles mitigés de l'INFP avec des standards définis, et le rôle bien défini du MENFP s'il garde toujours la tutelle du secteur. Face aux attentes du futur panorama de la FTP, un changement de paradigme doit prévaloir pour une dynamique de progrès social qui réaffirme la valeur de la FTP au service d'un projet collectif tout en prenant en compte l'enjeu politique et social attaché au secteur de la formation [6].

Il est crucial de bien agir, car les défis et enjeux de la FTP sont nombreux au regard du développement économique et social d'Haïti, dont on espère l'émergence en 2030. Si la FTP fait partie intégrante du secteur de l'éducation et des objectifs de politique éducative adoptés par le gouvernement, des mécanismes d'articulation et de promotion du secteur doivent être mis en place à même le management stratégique du système éducatif. Par ailleurs, ces changements devront être impulsés avec détermination par le gouvernement, aidé dans cette tâche par le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, et appuyé par une politique budgétaire à la hauteur de ses ambitions [2]. ■

3. Cet événement a été réalisé à Port-au-Prince, en avril 2014, avec la participation active de grandes figures locales et internationales liées à l'éducation. Le secteur de la haute politique avait soutenu ces assises et y avait participé au plus haut niveau.

4. L'équipe de l'Inspection générale a été installée au MENFP en début d'année, selon les termes de références. Il y a un inspecteur en charge par sous-secteur de l'éducation, mais aucun pour la FTP.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 GABAUD, M. (2015). « Blog de Marcel », mai, <https://marcelgabaud.wordpress.com/.../existe-t-il-un-systeme-national-de>, consulté le 17 janvier 2017.
- 2 INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE (INFP) (2013). *Politique et stratégie de formation professionnelle en Haïti*, Port-au-Prince, Bureau du secrétaire d'État à la formation professionnelle, Institut national de formation professionnelle, p. 57.
- 3 OKENGE, Gédéon Manga (2006). *Impact de la formation professionnelle sur l'efficacité de l'entreprise*, Université Protestante au Congo, <http://www.memoireonline.com> Consulté en février 2017.
- 4 ELADNANI, Mohamed Jallal et VERDIER Éric « Des modèles de formation professionnelle d'origine étrangère à l'épreuve des spécificités sociétales marocaines », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 2008. <http://cres.revues.org/833>. Consulté le 26 janvier 2017.
- 5 GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION (2010). *Pour un pacte national d'éducation et de formation, Rapport au président de la République*, Port-au-Prince, GTEF.
- 6 WERQUIN, Patrick (2017). « Étude organisationnelle et institutionnelle de l'Institut national de la formation professionnelle (INFP), et préparation d'un avant-projet de loi portant sur la réorganisation de cet Institut », dans *Institutions et développement*, Paris.

Pierre Marcel Gabaud est gestionnaire de formation. Il s'est intéressé à la diplomatie, aux sciences humaines et à la formation professionnelle. Il a représenté le pays lors de plusieurs assises internationales de la formation professionnelle. Il a beaucoup œuvré pour l'organisation et la valorisation du secteur. Il a été à deux reprises Directeur de coordination des opérations de l'INFP, chargé de la gestion du secteur. Il offre entre autres ses services comme consultant en formation professionnelle. Actuellement, il fait partie du premier groupe d'étudiants à la maîtrise en formation professionnelle et technique offerte par l'Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (ISTEAH). megcons@yahoo.com

LES ÉDITIONS
PEDAGOGIE
NOUVELLE S.A.

L'ÉDITION EN DE BONNES MAINS

WWW.FACEBOOK.COM/EPN.HT / f
HTTPS://TWITTER.COM/EPNINFO / t
HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/EPN_S.A / i
WWW.EPN.HT / e

SCIENCE DE LA VIE & DE LA TERRE 14

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

LA VIE EN SES MÉCANISMES

FRÈRES 28, RUE LA PÉPINIÈRE #1
TELS: (509) 3497-9717 / 2209-8221
E-MAIL: ADMINISTRATION@EPN.HT
WEBSITE: WWW.EPN.HT